

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 55 (1975)
Heft: 2

Artikel: L'approvisionnement de la sidérurgie mondiale en minerai de fer
Autor: Ferry, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JACQUES FERRY

L'approvisionnement de la sidérurgie mondiale en minerai de fer

La production mondiale d'acier a plus que triplé au cours des vingt-cinq dernières années. Une telle croissance, poursuivie à un rythme sans précédent pour répondre aux besoins du développement économique des pays industrialisés comme des pays neufs, supposait que fut assurée à l'industrie sidérurgique son approvisionnement en matières premières, au premier rang desquelles figure le minerai de fer. Cette condition a pu être remplie et aucune pénurie réelle n'est venue dans ce domaine freiner l'expansion de la sidérurgie dans son ensemble.

Toutefois, tout comme la géographie de l'industrie sidérurgique elle-même, celle du minerai de fer s'est profondément transformée au cours du quart de siècle écoulé ; dans les deux cas, un phénomène de mondialisation a caractérisé une évolution qui a vu l'importance relative des producteurs établis diminuer au profit de pays neufs ou de vocation récente dans les domaines du fer et de l'acier. Ainsi, s'agissant de la production du minerai, les pays neufs ont vu leur part dans le total mondial passer, depuis 1950, de 8 à près de 40 %, alors que la part des Etats-Unis déclinait de 40 à 10 %, celle de la C.E.C.A. de 17 à 7 %, malgré la présence de gisements importants et toujours rentables comme ceux de la Lorraine.

En même temps que se développaient à travers le monde les grandes usines littorales, le volume du trafic maritime de minerai de fer, qui n'était que de 26 millions de tonnes en 1950, décuplait grâce à la mise en service, puis à la généralisation des minéraliers géants dont les capacités unitaires se rapprochaient progressivement de 100 000 tonnes.

La crise de l'énergie qui a révélé brutalement, plus qu'elle n'a créé, un certain nombre de problèmes dont les données constitutives pouvaient être décelées auparavant, a vu ses effets s'étendre au delà de son domaine initial ; elle a, en particulier, donné une nouvelle impulsion à la volonté des pays producteurs de matières premières de valoriser au maximum les ressources de leur sous-sol, cette valorisation pouvant être obtenue par la recherche

de prix de vente plus élevés, grâce à une concertation renforcée, mais aussi en entreprenant sur place certaines opérations génératrices de valeur ajoutée.

Les conditions, sur le marché du minerai de fer, se sont donc sensiblement modifiées au détriment des acheteurs qui, durant de longues années, avaient pu bénéficier d'une situation favorable grâce à l'avance prise par l'offre sur la demande, avance qui, cependant, avait tendu à s'atténuer avant même la guerre du Moyen-Orient d'octobre 1973.

Le moment est donc, semble-t-il, bien choisi pour rechercher dans quelle mesure pourront être conciliés les besoins de la sidérurgie mondiale avec l'attitude plus exigeante qu'inspire aux exportateurs de minerai de fer l'affirmation renforcée de leur communauté d'intérêts.

L'évaluation des besoins se fonde sur une prévision de croissance de 4 à 5 % par an pour les dix années à venir, prévisions qui doivent être considérées comme raisonnables en dépit de la crise brutale et nécessairement temporaire que connaît actuellement le marché de l'acier. A partir de ces prévisions, les besoins mondiaux en minerai de fer seraient supérieurs à 1 milliard de tonnes en 1985. L'aspect quantitatif n'est cependant pas le seul pour une industrie sidérurgique dont les équipements et les techniques comportent des exigences de précision, de régularité et de productivité de plus en plus rigoureuses. D'où la nécessité, pour le minerai, de répondre à des critères concernant à la fois la teneur en fer et en matière volatile, la pureté et la granulométrie. Il est donc essentiel, pour pouvoir être assuré d'obtenir à chaque instant des minerais qui remplissent de façon optimale les conditions requises, que les entreprises sidérurgiques disposent d'une possibilité de choix assez large entre les différentes sources d'approvisionnement.

D'autre part, les prix du minerai ne sauraient, sous peine de stériliser à terme les investissements très coûteux que requiert la production sidérurgique, dépasser le niveau correspondant à la rentabilité, même largement calculée, des

entreprises minières. Dans cette recherche de la délimitation optimale des intérêts respectifs — qui doit prendre la voie du dialogue et non point celle de la confrontation — la sidérurgie du monde industrialisé ne manque pas d'atouts. En effet, les réserves de minerai de fer sont considérables et doivent permettre, à partir des seuls recensements actuels, de répondre aux besoins, même en forte progression, pour plusieurs siècles au moins.

De plus, ce minerai est une des matières premières les plus dispersées à travers les différents continents, entre de nombreux pays dont les niveaux de développement, les régimes sociaux et les options politiques sont très divers.

Il est donc permis de penser que la défense, par les exportateurs, de leurs intérêts communs ne devrait pas dépasser les limites correspondant aux lois normales de l'économie, seul fondement durable des échanges internationaux. Une telle démarche paraîtrait pleinement conforme aux principes régissant habituellement les décisions de ceux d'entre les pays producteurs qui disposent eux-mêmes d'une industrie sidérurgique développée.

S'agissant des pays du tiers monde, tout porte à croire qu'ils feront, de leur côté, prévaloir l'ambition de leur développement économique sur les tentations occasionnelles d'un nationalisme exacerbé.

On peut penser également que les producteurs de minerai s'efforceront d'encourager la participation des sidérurgies des pays acheteurs à l'effort d'investissement considérable qu'exigera la mise en exploitation nécessaire des gisements nouveaux.

Enfin, sur le plan technique, les sidérurgies avancées sont seules en mesure de proposer aux pays neufs une coopération particulièrement utile dès le stade de l'exploitation minière, et irremplaçable à celui de la valorisation sur place des minerais locaux.

La production de minerais préréduits, première forme de cette valorisation, est destinée à connaître un développement rapide, car relativement peu coûteux. Les produits résultant de cette opération trouveront deux catégories de débouchés : les sidérurgies avancées à qui ils apporteront un complément d'approvisionnement en matières de haute teneur en fer, susceptibles de remplacer la ferraille dont le marché est appelé à souffrir de plus en plus d'une instabilité chronique ; d'autre part, ces produits serviront de matières premières aux nouvelles sidérurgies locales équipées de fours électriques et de laminiers permettant de fabriquer un certain nombre de produits relativement peu spécialisés dans un premier stade.

A la vérité, les changements intervenus dans la géographie mondiale du minerai comme de l'acier offrent de nouvelles voies aux sidérurgies avancées pour autant qu'elles choisiront une attitude résolument positive.

Pour ne citer qu'un exemple, celui de la France, l'Institut de Recherches de la Sidérurgie (IRSID) a depuis de longues années joué un rôle très actif de conseil dans des pays neufs ; cette orientation sera encore renforcée, de même que l'action du Centre d'Etudes Supérieures de la Sidérurgie (CESSID), créé par notre industrie pour le perfectionnement professionnel des ingénieurs de la sidérurgie. Le CESSID, qui a déjà reçu en 1974 une centaine de stagiaires étrangers en plus de ceux des entreprises françaises, a ainsi une vocation particulière à contribuer, par un enseignement de haute qualité, à la formation d'ingénieurs des pays neufs, tout en les familiarisant avec les techniques et les méthodes françaises. Enfin, l'année dernière, la Profession a créé la Société Française de Minerais Préréduits chargée d'étudier d'une façon systématique non seulement les possibilités d'approvisionnement, mais aussi de production de ces produits. Par ailleurs, avec les sociétés d'ingénierie et les constructeurs d'équipements sidérurgiques, notre Profession a créé un groupement, COFRANSID, qui donnera plus d'efficacité encore aux efforts respectifs de ses participants et qui, de ce fait, jouera un rôle très actif dans la coopération que nous nous efforçons de développer avec les pays neufs.

**

L'importance des ressources mondiales de minerai de fer et des projets de mise en exploitation, les possibilités du transport maritime et, finalement, la complémentarité entre les intérêts des producteurs et acheteurs conduisent donc à prévoir que les conditions d'un approvisionnement normal de la sidérurgie seront remplies à moyen terme et permettront, dans les années 80, d'atteindre une production d'acier correspondant aux besoins. Mais, dès à présent, en raison des délais importants qu'exige l'ouverture de nouveaux sièges d'extraction, il convient de se préoccuper de l'avenir à plus long terme. Cette préoccupation devrait conduire, me semble-t-il, à rechercher entre des entreprises sidérurgiques conscientes d'une communauté d'intérêts suffisante — celles de la Communauté européenne par exemple qui, malgré les ressources parfois importantes de leur sous-sol, seront amenées à importer quelque 230 millions de tonnes de minerai en 1985 — les possibilités d'une meilleure information réciproque et d'une certaine coordination de leurs politiques respectives d'approvisionnement.